



Agenda

Tous les samedis : Ateliers Gratuits proposés par Aux Rendez-vous du Loup (voir programme en page association).

Dimanche 10 : Troc Gratiféria Cuisine proposé par Aux Rendez-vous du Loup au local de l'Espace Guintran, de 10h00 à 12h00.

Samedi 16 : Marché Italien square Seytre, de 9h00 à 18h00.

Mardi 19 : Conseil Municipal salle du conseil à 18h30.

Jeudi 21 : Marché local et sans emballage, proposé par Aux Rendez-vous du Loup square Seytre, de 17h30 à 19h30.

Jeudi 21 : Conférence d'Isabelle Sogno Laloz, aromathérapeute à Grasse, proposée par Nature et Partage, salle du conseil à 19h30 (entrée libre).

Mardi 26 février : Permanence Hydropolis salle du conseil de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Vendredi 1^{er} mars : Concert de Virginie et Bruno Robilliard aux Caves du Château à 20h00. (entrée : 10 €, tarif réduit 5 €, réservation au 04 92 60 35 70)

Samedi 2 mars : Réunion Citoyenne dans le cadre du Grand Débat National salle du conseil de 10h00 à 12h00.

Restons en contact



Mairie Bar Sur Loup
ou inscrivez-vous à
la Newsletter sur le
site :
www.lebarsurloup.fr



C'est en présence de Mme Anne-Marie Dumont Conseillère Départementale, M. Gérald Lombardo Conseiller Départemental, M. Éric Pauget Député de la 7^{ème} circonscription des Alpes Maritimes et de nombreux élus des communes voisines, que M. le Maire a présenté ses vœux à la population vendredi 25 janvier dernier aux Caves du Château. Une magnifique cérémonie qui s'est clôturée par des applaudissements nourris, dans une salle comble !



Le maire vous reçoit sans rendez-vous le mercredi matin et sur rendez-vous le mercredi après-midi. Il peut également être disponible sur le reste de la semaine. Contactez le 04 92 60 35 70.

Dossier du mois : Hydropolis

Parlons facturation

La société Suez a prévu de vous adresser sa dernière facture pour solder l'année 2018 entre février et mars 2019.

Depuis le 1^{er} janvier, Hydropolis est votre interlocuteur unique. Les deux périodes de facturation annuelles seront février et juillet.

Ainsi, vous recevrez une facture courant février 2019 qui correspondra à votre abonnement entre janvier et juin 2019.

Ensuite, vous recevrez courant été 2019, une facture classique qui comprendra six mois de consommation

(janvier à juin 2019) et 6 mois d'abonnement (juillet à décembre 2019).

Vous avez été destinataires de la pochette reprenant les nouveaux liens commerciaux avec Hydropolis. Les contrats sont transférés entre Suez et Hydropolis sans qu'ils vous soient nécessaire de signer un nouveau document.

Les seuls éléments qui ne sont pas transférés sont les coordonnées bancaires. De fait, si vous êtes déjà en prélèvement (mensuel ou à échéance) vous devrez signer le nouveau document de prélè-

vement SEPA. Il est prévu de débiter les prélèvements mensuels pour mars 2019.

Pour faciliter et simplifier cette démarche, Hydropolis adressera à tous le formulaire de prélèvement, en même temps que la facture de février 2019.

Si vous souhaitez d'ores et déjà, mettre en place le prélèvement automatique, vous pouvez nous demander le formulaire à l'adresse suivante contact@hydropolis-sophia.fr ou le télécharger sur notre site : www.hydropolis-sophia.fr

février mars 2019 :
facture Suez
solde de 2018

courant février 2019 :
facture Hydropolis
abonnement de
janvier à juin 2019

été 2019 :
facture Hydropolis
consommation de
janvier à juin 2019 et
abonnement de
juillet à déc 2019

Afin de répondre à toutes vos questions, une permanence aura lieu en mairie aux dates suivantes :

Mardi 26 février de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
et
Samedi 9 mars de 9h00 à 12h30.

Et pour l'assainissement non collectif...

Depuis le 1^{er} janvier, la S.P.L. Hydropolis est votre prestataire pour la gestion de l'assainissement non collectif.

Dans un premier temps, vous continuerez à déposer votre dossier en mairie pour les ventes immobilières ainsi que les réhabilitations ou les constructions neuves de fosses septiques.

Pour les contrôles périodiques de bon fonctionnement, une réunion publique sera mise en œuvre courant 2019 pour vous expliquer la nouvelle organisation.

Exemple de facturation

Exemple de facture pour une consommation annuelle de 120 m3 avec l'assainissement collectif			
	Quantité	Prix uni TTC	Total €
Distribution de l'eau			
Abonnement	1	47,99	47,99 €
Consommation			
de 0 à 30 M3	30	0,12	3,60 €
de 30 à 60 M3	30	0,42	12,60 €
de 60 à 120 M3	60	0,92	55,20 €
de 120 à 300 M3	0	1,22	0,00 €
Part Communale	120	0,58	69,60 €
Collecte et traitement eaux usées			
Collecte traitement	120	0,36	43,20 €
Abonnement	1	61,20	61,20 €
Organismes Publics			
Agence de l'eau	120	0,07	8,40 €
Pollution	120	0,31	37,20 €
Modernisation Réseaux	120	0,17	20,40 €
TOTAL			359 €

Pour rappel en 2018 vous aviez payé 445 €, soit 86€ de gain pour 2019

Vie Village

Beauté Bien-être

Votre institut de Beauté Bien être vous propose une animation spéciale St Valentin avec des soins cocooning à prix doux.

- Produits Bio, un produit ou un soin acheté, le 2^{ème} à -50%
 - Rituel des îles avec le massage Lomi-Lomi au monoï tiède
 - Duo en massage Valentin / Valentine
 - Mise en beauté de la tête aux pieds
- Réservation au : 06 30 80 41 96

Food Trucks

Depuis début janvier, le lundi, mardi, mercredi et jeudi midi, des food trucks s'installent sur le parking du Riou.

Venez découvrir chaque jour une cuisine différente, lundi : "made with love" : cuisine niçoise, mardi "les farcis de sophie" : farcis classiques et revisités, mercredi "révolution food truck" : cuisine asiatique et jeudi : "Hector's food" cuisine indienne

Le Grand Débat National

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

Un «Cahier Citoyen» est à votre disposition au niveau de l'accueil de la mairie afin de recueillir votre parole. Il sera ensuite transmis à la Mission Grand Débat afin que son contenu puisse être pris en compte.

Samedi 2 mars, nous accueillerons les barois, salle du conseil municipal de 10h à 12h pour un débat citoyen animé par un fonctionnaire territorial. A l'issue de cette réunion d'initiative locale, les prises de position, les propositions et les arguments émis seront transmis à la Mission Grand Débat

Service Élections

Le 26 mai prochain auront lieu les élections européennes. Si vous n'êtes pas déjà inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 mars pour le faire. Les demandes d'inscription pourront être déposées en ligne sur les sites :

www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.services-public.fr

Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de votre mairie de résidence. Chaque électeur devra être âgé de plus de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019, être de nationalité française ou ressortissant d'un autre pays de l'Union européenne, jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine et apporter la preuve de son attachement à la commune d'inscription. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service des élections, du lundi au vendredi de 9h à 12h, au 04 92 60 35 73 ou par mail : etciel@lebarsurloup.fr.

Appel à idées : suite et fin

En septembre dernier, nous avons fait appel à vous pour nommer les 2 futures réalisations communales que seront la crèche et la maison des associations. Nous avons reçu beaucoup de réponses et suite à leurs dépouillements, nous vous proposons de choisir parmi les 3 possibilités suivantes :

Crèche :	Maison des associations :
1 - Élise et Célestin	1 - La Passerelle
2 - Gar'O Loup	2 - Coeur de Loup
3 - Les Barbouilles	3 - Le M'Ass

Une urne est à votre disposition à l'accueil de la mairie dans laquelle vous pouvez déposer le coupon ci-dessous (un seul vote par personne). Vous pouvez également adresser votre choix 1, 2 ou 3 pour chacun de ces bâtiments communaux par mail à accueil@lebarsurloup.fr.

Nom : Prénom :

Je vote pour nommer la crèche (cochez votre réponse) :

- n° 1 Élise et Célestin
- n° 2 Gar'O Loup
- n° 3 Les Barbouilles

Je vote pour nommer la maison des associations (cochez votre réponse) :

- n° 1 La Passerelle
- n° 2 Coeur de Loup
- n° 3 Le M'Ass

Un peu d'histoire...

Célestin Freinet

« Former en l'enfant l'homme de demain »

Célestin Freinet, originaire de Gars, est nommé le 1^{er} janvier 1920 instituteur adjoint au Bar, village rural de 1400 habitants. Il y avait alors deux classes dans ce qui est l'actuelle mairie, une à gauche tenue par le directeur, Mr Paulet, l'autre à droite par l'adjoint Mr Freinet. Les appartements de fonction étaient au second étage. Freinet prend pension chez les demoiselles Audibert, qui habitaient dans ce qui est actuellement la poste, deux sœurs qui avaient perdu leurs fiancés à la guerre. Ses débuts au Bar sont un peu difficiles, en témoigne le premier bulletin d'inspection : «sur 33 élèves inscrits, seuls 15 sont présents. Sa classe ne va pas, la discipline est faible et l'enseignement n'est pas du tout approprié». De son côté, les petites notes déposées aux archives, sont si sévères par rapport à ses élèves qu'on a peine à le croire : «Joseph a un pantalon éculé, ses souliers sont tout décosus et il les perd s'il dresse trop les pieds. Ainsi prend-il l'habitude de traîner les pieds en marchant. Cela lui donne une démarche particulière, qui lui vient seulement de la misère. Pellegrin voit tout noir, Jeannot très nerveux, se mange les poings, Allen est un avorton à tête minuscule, Faroppa syphilitique, ne peut pas parler, Béchetti timide sauvage. Mansuy un de ces malheureux sur lequel le sort s'acharne et qui veulent vivre malgré tout, a un œil mort et l'autre bien malade. Eugène, le fils du conducteur des Ponts et Chaussées, est bien habillé, il a les jambes propres et les cheveux peignés».

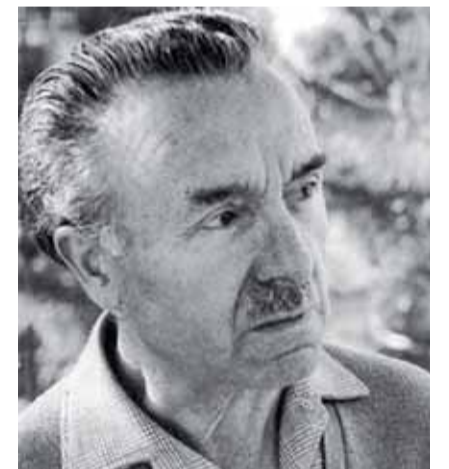
Mais grand blessé de guerre, pensionné à 70 %, Freinet se voit contraint d'inventer une nouvelle façon de faire la classe : «Blessé au poumon, lorsque j'avais parlé pendant 10 mn, je n'en pouvais plus. Ou je quittais l'enseignement, ou bien je trouvais d'autres techniques de travail». C'est ce que Freinet a fait.

Il laisse Joseph observer et nourrir sa chenille dehors, on fait des visites chez les artisans du village, on sort dans la nature, l'estrade est débitée en bois de chauffage. L'imprimerie à l'école, qu'il introduit à la rentrée 1924, va permettre de concilier la vie et le livre : Le « LIVRE DE VIE » c'est la possibilité de se passer des manuels scolaires mais aussi d'échanger avec d'autres écoles. Cela se prolongera avec l'envoi de films Pathé-baby, de courriers, de colis. Cette ouverture à l'altérité culturelle qui provoque le désir de connaître sera une constante du mouvement Freinet. A Trégunc, dans le Finistère, René Daniel, instituteur, achète du matériel d'imprimerie et les deux écoles échangeront leurs travaux pendant deux ans. Grâce aux livres de vie composés par les enfants sur la «lino», les élèves du Finistère découvrent la cueillette de la fleur, les «rabasses» (truffes, une pomme de terre toute noire !), la culture de l'olive et envoient dans leurs colis coquillages, algues et crêpes. En remerciement, les élèves de Trégunc goûtent, oranges, kakis, olives et fougasses. Ils envoient des textes sur la mer et le naufrage des bateaux, les maraudes aux châtaignes, la chasse aux poules, le brûlage du goémon, la pêche aux thons.

En mars 1926, Célestin épouse Élise, institutrice et artiste. Ses premiers mots sur le village sont les suivants : «le Bar est un gros village bourgeois sans originalité.

C'est riche, c'est l'aisance, c'est la paix ; le grand lavoir, pour faire la lessive, est toujours occupé et plus ou moins propre». Elle n'a pas de poste, mais aide son mari pour graver des dessins sur bois qui seront imprimés.

Peu à peu, les innovations pédagogiques du Bar commencent à être connues, les journaux s'en font l'écho. Quand, en 1928, Freinet quitte Le Bar pour s'installer à Saint-Paul, où il a été muté, il a déjà mis en œuvre l'essentiel de ses méthodes : l'imprimerie, la correspondance interscolaire, la coopérative scolaire, et, au niveau national, la Coopérative de l'enseignement laïc (C.E.L.). Grâce à sa participation à des congrès nationaux et internationaux, il s'est déjà fait un nom dans le monde pédagogique. Mais à Saint-Paul, les difficultés commencent... Toutefois, L'École Freinet, de Vence, devenue publique en 1991, est classée au patrimoine de l'UNESCO tandis que Le Bar a été encore une fois oublié.



Armelle de Feraudy et Andrée Etienne
Prochain épisode : élèves du Bar et livres de vie écrits par ces élèves

Aux Rendez-vous du Loup



Les ateliers des Rendez-vous du Loup du mois de Février

Pour partager nos connaissances et nos savoir-faire – Ateliers gratuits au local Guintran.
Pour s'inscrire contactez ateliers@auxrendezvousduloup.com

Atelier Potager : samedi 2 février de 10h à 12h. comment démarrer une petite parcelle pour le printemps (dans un jardin au cœur du village)

Atelier bridge : samedi 9 février de 14h à 16h. Si vous n'avez jamais joué au bridge, nous vous invitons à découvrir un jeu convivial et qui fait travailler la mémoire....

Atelier Cuisine « Laits végétaux » : samedi 16 février de 10h à 12h. Venez découvrir comment faire de délicieux laits végétaux et comment les agrémenter pour les intégrer dans vos recettes (participation 5 euros)

Atelier Réflexion Philosophique : samedi 23 février 10h à 11h atelier enfants de 6 à 14 ans - 11h à 12h atelier adultes. En coopérant, en nous respectant l'un l'autre et en nous écoutant, nous pouvons confronter nos idées, délibérer et avancer plus loin dans la réflexion.

Atelier Tricot : samedi 2 mars de 10h à 12h. Pour débutant ou reprise de tricot avec résultat garanti! Pour les personnes plus expérimentées : création de chaussettes

Cent pour Sang

L'Association Cent pour Sang remercie tous les donateurs, qui ont bravé le froid pour participer à la collecte du 12 janvier.

Merci également à Armelle Gallagher pour sa ponctualité à nous ouvrir les portes de la mairie. Prochain rendez-vous le 9 mars.



Les Jardins de la Ferrage



Vous aimeriez cultiver votre potager ? Vous aimez partager et échanger autour du jardinage ? Savez-vous qu'il existe une association de jardin collectif au Bar-sur-Loup où on cultive dans la bonne humeur, des parcelles individuelles (ou familiale), pour le plaisir de manger ses propres légumes tout en participant à un projet collectif ?

Vous pouvez rejoindre l'association les Jardins de la Ferrage: des parcelles sont disponibles actuellement pour être louées et cultivées. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail ferragejardin@gmail.com.

Dimanche 10 février : Troc-Gratifiera « La Cuisine » de 10h à 12h au local Guintran

Venez donner, échanger et emporter : batterie de cuisine, petits électro-ménager, livres de recette !

Jeudi 21 février : Marché Local et SANS emballage

Marché local et sans emballage de 17h30 à 19h30 sur le Square Seytre : Venez retrouver nos producteurs et artisans locaux. Pensez à prendre vos sacs en tissu ou papier, vos boîtes hermétiques, vos boîtes...aucun emballage ne sera distribué.

Et toujours tous les jeudis, **les paniers de légumes bio de Rémy :** Livraison de 17h30 à 18h30 à l'espace Guintran.

Pour toutes informations contactez nous par mail: info@auxrendezvousduloup.com

Ou rendez nous visite sur : <https://www.facebook.com/auxrendezvousduloup/>

Nature et Partage



Activités avec Nature et Partage

Le 19 février, avec le centre de loisirs et Patrick Richard de la LPO nous proposerons un **atelier «nichoirs».**

Le jeudi 21 février 19h30 salle du conseil, après le marché sans emballage, **Isabelle SOGNO LALLOZ, aromathérapeute à Grasse** animera un atelier conférence autour des huiles essentielles. Pratiquement tout le monde a maintenant quelques huiles essentielles à la maison, mais savez-vous bien vous en servir ? Au travers de quelques exemples, Isabelle abordera des thèmes comme la qualité des huiles essentielles, les risques et les propriétés, les bons dosages, et les différents modes d'utilisation des plantes aromatiques. Elle vous propose donc d'amener les huiles essentielles que vous avez à la maison afin de les utiliser au mieux.

Comme à l'accoutumée, nous terminerons par un buffet partagé. (entrée libre)

N'hésitez pas à consulter notre site ou notre page facebook pour vous tenir informé sur nos activités passées et à venir

www.naturepartageaubar.fr

www.facebook.com/natureetpartage/

NUMÉROS UTILES

Mairie, place de la Tour, 06620 Le Bar sur Loup

Tél : 04 92 60 35 70 - Fax : 04 93 42 93 64

Site internet : www.lebarsurloup.fr

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:30
(fermé le mercredi après-midi)

POLICE MUNICIPALE	04 92 60 35 76
Portable Police Municipale	06 80 36 24 78
A.S.V.P.	06 11 30 30 49
GENDARMERIE	04 93 42 40 06
OFFICE DE TOURISME	04 93 42 72 21
BIBLIOTHEQUE	04 93 09 27 25

ÉCOLE MATERNELLE	04 93 42 90 31
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	04 93 42 90 65
GARDERIE	06 79 35 16 26
Relais Assistantes Maternelles Itinérant	04 97 18 70 82
TRÉSORERIE	04 92 60 38 00

Les Orangers Maison de Retraite	04 93 40 68 00
POSTE Courrier	3631
POSTE Banque Postale	3639
POMPIERS	18
SAMU (Nice)	15
PRESBYTÈRE Catholique	04 93 42 70 11
PRESBYTÈRE Protestant	04 93 36 40 42

C.A.S.A.

N° Encombrants	04 92 19 75 00
Déchetterie Valbonne	04 92 28 50 21
Déchetterie La Colle sur Loup	04 93 32 94 85
ENVINET	04 92 19 75 00
ENVIBUS	0 800 202 244

SERVICES DE SANTÉ

Dr Bouziane-Rahmani Médecin	04 93 42 56 22
Dr Lemaitre Médecin	04 93 42 90 43
Dr Marty Médecin	04 93 42 55 51
Cabinet Dentaire : Dr Guimont - Dr Ciravegna	04 93 42 58 32
Dr Serabian Pharmacie	04 93 42 41 02
Cabinet Boyer-Chabrol-Torrielli Infirmiers à domicile	04 93 09 44 33
M. Deram Infirmier à domicile	04 93 09 35 16
Mme Bernhard Infirmière à domicile	06 28 35 29 68
M. Tony Boisserpe Kinésithérapeute	04 93 42 46 96
M. Tony Boisserpe Ostéopathe	06 16 10 12 80
M. Corbonnois Ostéopathe	06 16 32 00 76
Mme Tretener Pédicure Podologue	04 93 42 71 13
Les Orangers Maison de Retraite	04 93 40 68 00

SOINS - BIEN-ETRE

Réflexologie auriculaire et plantaire Mme Mariani	06 38 02 29 03
Accompagnement Coaching & Psychothérapie	06 63 66 62 78
Institut cil'ongle passion	06 18 92 19 00
Institut de beauté, Mme Chatron-Colliet	06 30 80 41 96
Massage «Dans ma bulle» Rebecca Amavet	06 62 04 82 44
Espace Coiffure Visagisme mixte Emma	06 63 60 70 32
Mme Chatron-Colliet Naturopathe	06 30 80 41 96

GARAGES - MECANIQUE AUTOMOBILE

M. Trastour Garage Barois	04 93 42 42 20
---------------------------	----------------

COMMERCES

Épicerie Barbieux	04 93 42 41 04
Dépôt de pain «La Tour des Délices»	04 83 05 57 85
Tabac Presse «L'Encrier»	04 93 42 74 88
Coiffure Lovely	04 93 42 47 89
Boulangerie «Panecasanu Corsu»	09 82 59 20 71
Begniss Traiteur et Chef à domicile	06 62 18 92 74

ARTISANAT

Myriam Haemish (Poterie)	04 93 42 56 00
Ferronnerie d'Art du Loup	04 93 42 21 39
Bout de Terre (Céramique)	06 42 31 02 34
Myriam Palmi Artiste sculpteur Céramiques du Loup	06 71 43 06 56

SERVICES

Taxi Guillen	06 08 23 36 62
Coiffeur Mixte à domicile, Pierre Bernard	04 93 60 71 55
Emanuelle Jubinville, traductrice	07 81 30 00 86
Cours particuliers à domicile Mme Tauzin	06 70 35 09 76
Keralia Patrimoine	07 78 87 14 25
Mme Barbier Médiation Sociale et Successorale	06 63 66 62 78
RIL Services Yves Falchetti	06 62 77 55 79
Sun Services Patrice Pellegrini	06 83 10 62 96
Concept Informatique	06 29 66 59 10
Les Jardins St Clément	06 68 37 82 71
Cap Provence (Entreprise de Jardin)	06 58 95 50 87
Alu Provence	04 93 09 84 25
Bechetti Electricité	06 15 29 15 83
Helios Electricité	06 59 01 79 31
Electricité Adrien Ribero	06 25 24 20 99
Stephanelec	07 81 38 35 50
Verducci Electricité et Carrelages	04 93 09 44 72
d'AR et peintures	06 21 20 35 86
Solaire Installateur agréé	04 93 42 46 15
Fenêtres et Design Menuiserie Alu/PVC/Volet-Véranda-Store-Minoterie	06 74 59 69 55
Vidéo surveillance Alarme Automatismes M. Bassat	06 12 73 44 51
JLS Composite (Piscine, Agencement intérieur, Peinture)	07 69 30 18 99
Entreprise Armand Saladino (Artisan Maçon)	06 07 76 11 64
Olivia Paré Photographe	06 24 71 02 91
BFS Peintures et Façades M. Bonafos	06 19 79 84 47
GD Mesures et Test (Géomètre-Topographe)	06 63 38 54 70

RESTAURATION

L'École des Filles (fermé mercredi et jeudi)	04 93 09 40 20
La Jarrerie	04 93 42 92 92
Le Donjon (fermé dimanche soir et lundi)	04 93 77 53 92
La Famiglia (pizza à emporter) 09 67 49 53 19 ou	04 93 70 53 19
Restaurant Les Jasmins (Pension et Restaurant)	04 93 60 42 05

CHAMBRES D'HOTES - HEBERGEMENTS

Bastide St Christophe	04 93 42 95 08
La Fontaine	06 59 83 52 18
Camping des Gorges du Loup	04 93 42 45 06
Hôtel Particulier des Jasmins (Pension et Restaurant)	04 93 60 42 05

LOISIRS

Keren's Cake	06 12 43 09 77
Monster Paint Ball	06 81 76 31 38
Disk Jockey Animation, Pierre Bernard Rossignol	04 93 60 71 55
Cours de musique à domicile	06 87 93 36 77
Coach Sportif : Damien Bouillon	06 18 91 22 75
Résolution Sport : Bernard Dar	06 18 09 87 62
Coach diplômé pilates, sénior Corine Valsaque	06 03 85 45 20